

Note aux membres du Groupe de travail sur les questions régionales (24 septembre 1980)

Légende: Le secrétaire général adjoint du groupe socialiste au Parlement européen présente aux membres du groupe de travail de son groupe chargé des questions régionales un document rédigé par Thomas von der Vring, professeur à l'Université de Brême, sur l'élargissement de la Communauté européenne aux pays du Sud, se penchant plus particulièrement sur le cas de l'Espagne. Ce document constituera la base des discussions lors de la prochaine réunion du groupe le 10 octobre 1980.

Source: Historical Archives of the European Union, Florence. Documents officiels du Groupe socialiste au Parlement européen, GSPE-69 27/05/1980 - 13/10/1980.

Copyright: Tous droits réservés

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_aux_membres_du_groupe_de_travail_sur_les_questions_regionales_24_septembre_1980-fr-f7fba645-2e2a-49e7-bc16-d6de9e9ff9a4.html

Date de dernière mise à jour: 06/02/2014

PE/GS/228/80

Note à l'intention des membres du groupe de travail

" QUESTIONS REGIONALES "

Cher (chère) camarade,

Tu trouveras en annexe un document rédigé par Thomas von der VRING sous le titre "Réflexions à propos de l'élargissement de la Communauté européenne vers le Sud - à partir de l'exemple de l'Espagne".

Ce document fera l'objet d'une discussion à l'occasion de la réunion du 10 octobre à Venise.

Salutations amicales

J.P. SIMON

Secrétaire général adjoint

Réflexions à propos de l'élargissement de la Communauté européenne vers le Sud - à partir de l'exemple de l'Espagne

I. Conditions politiques générales de l'élargissement

1. Sous l'impulsion, notamment de la gauche européenne, la Communauté a refusé dans le passé l'entrée en son sein des régimes fascistes d'Espagne, du Portugal et de la Grèce, tout en promettant d'accepter ces pays au cas où ils se démocratiseraient. Aujourd'hui, la question est de savoir comment tenir cette promesse.

2. En Espagne toutes les forces politiques, à l'exception des derniers tenants du fascisme, sont aujourd'hui favorables à l'adhésion. La grande majorité des Portugais en sont également partisans. En Grèce, la gauche y est opposée, bien qu'on enregistre ces derniers temps un certain revirement au sein du PASOK. Alors que dans le camp bourgeois de ces pays les partisans de l'entrée dans la Communauté poursuivent essentiellement des objectifs économiques, la gauche espagnole et portugaise attend surtout de l'établissement de liens étroits avec l'Europe une consolidation de la démocratie.

3. Les gouvernements de la Communauté sont favorables à l'élargissement vers le Sud, moins pour des raisons économiques que pour des raisons politiques. La gamme de ces motivations est très large, allant de considérations géo-stratégiques en relation avec le bassin Méditerranéen jusqu'au principe de la solidarité européenne.

4. Les objections opposées à demi-mot par le président de la République française sont manifestement de nature surtout tactiques. Depuis l'époque de de Gaulle, la menace de veto proférée à intervalles réguliers vise à obtenir, par voie de marchandage, des concessions supplémentaires pour la France. Les conséquences désastreuses de cette politique sont suffisamment connues en Europe.

5. L'opposition manifestée par les euro-stalinistes à l'égard de l'élargissement est extrêmement suspecte. Le P.C.F. rejette officiellement la Communauté européenne, tout en étant un ferme défenseur du statu quo en ce qui concerne la politique agricole de la Communauté. De la même façon, il explique son refus de l'élargissement par le

souci d'éviter aux peuples des pays candidats d'être soumis au joug de l'impérialisme européen, mais dans la pratique il manifeste essentiellement contre l'entrée en France de produits agricoles espagnols. Le P.C.F. ne veut pas voir que la grande majorité du peuple espagnol, y compris le P.C.E., souhaite que le pays adhère à la Communauté. A l'inverse, le P.C.I., foncièrement pro-européen, préconise sans réserves l'élargissement de la Communauté.

II. Quelques faits caractéristiques

Agriculture

6. Les trois pays candidats à l'adhésion sont, dans une large mesure, "des pays ruraux, bien que l'Espagne se range aujourd'hui parmi les pays industriels développés. Il n'en reste pas moins que l'agriculture de ces pays est profondément sous-développée. On relèvera particulièrement les caractéristiques suivantes :

- Leur agriculture peut être considérée comme une forme de chômage déguisé. Quelles qu'en soient les modalités, sa modernisation se traduira par le départ d'un nombre considérable de personnes actives, notamment parmi les jeunes.
- L'industrie et les services sont concentrés dans un nombre limité de régions. L'écart considérable de niveau de vie avec les régions rurales et les débuts de la modernisation de l'agriculture se conjuguent pour provoquer un exode massif qui entraîne le dépeuplement de régions entières et une concentration croissante des masses de "l'armée de réserve" des prolétaires autour des centres de production industrielle. C'est pourquoi la politique de développement régional revêt une importance particulière.
- Le développement de l'irrigation contribuerait notablement à un accroissement sensible de la production agricole, mais les besoins de l'Europe ne requièrent plus guère une extension des productions méditerranéennes classiques. Il faut s'attendre à ce que la Communauté impose aux pays aujourd'hui candidats de strictes limitations de la production, de telle sorte que dans ce secteur l'adhésion de ces pays ne stimulera que faiblement leur économie.
- Dans le même temps, ces "pays agricoles" connaissent un déficit de la balance des échanges agricoles, étant particulièrement tributaires d'achats de viande et de produits laitiers à la Communauté.

Il y a là une question essentielle qui est de savoir si ces pays seront en mesure, et si la Communauté leur permettra, de convertir sensiblement leur agriculture à la production de ces produits de grande consommation.

- Dans ces conditions, l'adhésion à la Communauté européenne aura pour conséquence dans ces pays le relèvement de leurs prix agricoles au niveau des prix européens, donc un renchérissement des importations de produits alimentaires, un alourdissement de la charge qui pèse sur la balance des paiements et une hausse du coût de la vie.

Il apparaît donc qu'en matière agricole l'entrée de ces pays dans la Communauté n'apportera des avantages qu'à une petite fraction des agriculteurs aisés, tandis que la grande masse de la population ne connaîtra que des inconvénients. Par ailleurs, ce processus d'adaptation se réaliserait de toute façon à la longue, même en l'absence d'une adhésion officielle à la Communauté.

7. Une réforme de la politique agricole commune, qui s'impose depuis longtemps, est donc aussi dans l'intérêt des pays candidats. En effet, il importe pour eux d'être aidés dans leurs efforts en vue de l'amélioration nécessaire de leur auto-approvisionnement agricole. C'est là un problème central de rapport de forces au sein de la Communauté. A ce propos, on comprend pourquoi la France, poursuivant ses ambitieux projets agricoles, entend arrêter la réforme de la politique agricole commune avant l'élargissement, tandis que le gouvernement espagnol veut être associé aux décisions qui doivent être prises dans le cadre de cette réforme. L'adhésion des trois pays conduira à un déplacement des centres de gravité au sein des institutions européennes. C'est là un des arguments majeurs en faveur de leur adhésion : étant donné que, de par leur situation, ils ne peuvent d'une façon ou d'une autre se soustraire à l'influence de la Communauté, leur adhésion marquera un pas vers l'atténuation du statut semi-colonial qui a jusqu'à présent été le leur et vers un renforcement de leur influence sur la politique de la Communauté.

Industrie

8. Quels que soient les points de vue exprimés en Allemagne quant à la nécessité d'un supplément de croissance, les trois pays candidats sont des pays pauvres, certains extrêmement pauvres, dont le sort de la population est lié à la croissance de l'économie. Tandis que dans le secteur

agricole une rationalisation de la production, et par conséquent une réduction de la main-d'oeuvre, paraît inéluctable, un accroissement considérable de la production industrielle s'impose pour mieux assurer la satisfaction des besoins de la population. La progression du chômage ne peut être enrayée que par une extension sensible des capacités de l'industrie et des services. Sur ce plan, l'entrée dans la Communauté peut revêtir une grande importance.

9. Dans les années passées, l'Espagne a déjà connu un formidable essor industriel, mais la crise mondiale de l'énergie a presque totalement stoppé ce processus. Ce problème mérite une attention particulière, car selon la solution qui y sera apportée l'adhésion aura des effets positifs plus ou moins sensibles dans les trois pays.

10. Dans le passé, le pouvoir d'achat des pays candidats a été alimenté essentiellement par les sources suivantes : les entrées de devises au titre du tourisme, les substantiels transferts de salaires des travailleurs émigrés et, dans le cas de la Grèce, les recettes considérables tirées des transports maritimes. Alors que dans ce dernier pays, ces revenus sont enfouis dans les sables (bourgeoisie parasitaire), ils ont largement servi en Espagne à l'importation de biens d'investissement. Cette situation a profondément changé sous l'effet de l'explosion des prix du pétrole. Faibles producteurs d'énergie primaire, le développement de l'industrie et de l'emploi dans ces pays est essentiellement tributaire des importations d'énergie, mais le renchérissement des produits énergétiques absorbe aujourd'hui une forte proportion des recettes de change. En Espagne, le coût des importations de produits pétroliers, qui s'élevait en 1970 à 1,5 % du produit intérieur brut, était passé en 1976 à près de 5 % de ce même PIB. Par suite, les importations de biens d'équipement, indispensables pour la poursuite du développement industriel, ont sensiblement diminué, entraînant à proportion des effets défavorables sur les possibilités d'exportations industrielles de l'Europe du Nord. Ce puissant pouvoir d'achat international qui afflue aujourd'hui dans les pays du Golfe Persique s'y transforme de plus en plus en capital monétaire qui reste inutilisé et provoque au niveau de la demande un manque à gagner qui freine le développement économique mondial.

11. Cette évolution est particulièrement lourde de conséquences pour les pays pauvres. Dans tous les pays candidats, les salaires considérés sous

l'angle des coûts salariaux, ont enregistré une hausse nettement plus sensible que dans la Communauté, de telle sorte que l'avantage dont disposaient ces pays sur le plan de la concurrence en raison des coûts salariaux s'est nettement réduit. Les coûts salariaux unitaires de l'Espagne s'élevaient déjà en 1979 à 90 % environ de ceux qui prévalaient en Allemagne et étaient sensiblement égaux aux coûts salariaux français. Pour demeurer ou devenir compétitives sur le plan international, les industries des pays candidats doivent procéder à de vastes investissements de nature à améliorer leur productivité, c'est-à-dire à des importations de biens d'équipement. C'est notamment le cas des petites et moyennes entreprises industrielles, qui jouent dans ces pays le rôle principal dans le maintien de l'emploi ; mais comment financer ces investissements ?

12. Pour le moment, les pays candidats à l'adhésion sont liés à la Communauté par des accords d'association. A ce jour, cette association a eu pour résultat une réduction sensible des droits de douane perçus à l'importation de produits de ces pays dans la Communauté. En revanche, la production industrielle, notamment en Espagne bénéficie de mesures protectionnistes destinées à la protéger efficacement contre des importations en provenance de la Communauté. L'adhésion aura pour effet de supprimer progressivement cette protection des produits indigènes. En d'autres termes, l'adhésion, qui ne peut guère faciliter davantage les exportations des pays actuellement candidats vers la Communauté, risque de ruiner en particulier les petites et moyennes entreprises retardataires de ces pays sous l'effet de la concurrence des industries de la Communauté, ce qui aura des répercussions catastrophiques sur l'emploi. C'est pourquoi la Commission a fait observer que le succès de l'élargissement dépendra largement de l'adoption en temps opportun de mesures communautaires d'aide permettant l'adaptation de l'industrie des pays candidats, en clair du financement de mesures de modernisation efficaces. Qui fournira les fonds nécessaires ? D'où proviendront-ils étant donné que le budget de la Communauté peut difficilement être accru pour le moment, et qu'il est englouti pour trois quarts dans le financement des subventions à l'agriculture.

Marché du travail

13. Les travailleurs des pays membres bénéficient du droit de libre circulation dans la Communauté. Etant donné que la Communauté est inapte,

voire peu disposée à requies l'écart entre pays riches et pauvres, il en est résulté d'importantes migrations de travailleurs. La Communauté offre à ces travailleurs la "liberté" de s'expatrier pour demeurer dans le sillage du capital. Nous savons tous quels effets néfastes en découlent sur le plan social.

Vu le taux élevé de chômage qui existe dans les pays candidats, l'adhésion risque de provoquer une nouvelle vague d'immigration vers le Nord. Si cette observation vaut moins pour la Grèce, elle s'applique par contre largement à l'Espagne et au Portugal. Traditionnellement l'émigration des travailleurs de la péninsule ibérique se concentre sur la France, qui d'ores et déjà ne parvient plus à contrôler la masse des Nord-africains en quête d'emploi. C'est pourquoi la France demande que l'application du principe de libre-circulation soit suspendue pendant dix ans pour les travailleurs espagnols et portugais, revendication que raisonnablement devrait compenser des aides appropriées en faveur de la politique de l'emploi de l'Espagne et du Portugal. Il ne fait aucun doute que la France imposera son point de vue. Mais quelles seront alors les aides en faveur de l'emploi que la Communauté consentira à l'Espagne et au Portugal ?

III. Pays riches et pays pauvres dans la Communauté

	Produit intérieur brut par habitant (moyenne communautaire = 100)		
	1970	1976	Ecart
Pays-Bas	100	121	+ 21
Belgique	106	125	+ 19
Allemagne	122	135	+ 13
Danemark	131	141	+ 10
France	114	122	+ 8
Irlande	54	47	- 7
Italie	71	57	- 14
Grande-Bretagne	89	73	- 16
Espagne	44	54	+ 10
Portugal	28	30	+ 2
Grèce	45	45	0

14. La Communauté a officiellement pour objectif de contribuer à réduire les différences de niveau de vie qui existent en son sein. Sur ce plan, elle a totalement échoué. La Grande-Bretagne en est un exemple particulièrement frappant. Son entrée dans la Communauté a provoqué, en raison de la très forte dépendance de ce pays à l'égard des importations agricoles ,

-7-

- un renchérissement sensible des denrées alimentaires, générateur d'inflation et de luttes salariales, .
- un déficit croissant de sa balance des paiements,
- des dépenses croissantes pour le financement de la Communauté (qui paie plus qu'elle ne reçoit), sans que son industrie n'y trouve des avantages sensibles.

Cette adhésion de la Grande-Bretagne, qui ne s'est accompagnée d'aucune adaptation rationnelle de la Communauté, devrait servir d'avertissement.

15. Les statistiques fournies ci-dessus montrent que dans les années 1970 l'écart entre pays riches et pays pauvres s'est accru. Il s'agit là d'un phénomène structurel. Car un examen plus approfondi des statistiques révèle que la croissance du bien-être a surtout été le fait des régions centrales de la Communauté - République fédérale, nord de la France, région de l'embouchure du Rhin, nord de l'Italie et le Grand-Londres -, les régions périphériques étant nettement à la traîne, exception faite du Danemark. Ce phénomène s'est accompagné d'une migration de la population vers les grands centres européens de concentration démographique (conurbations) et d'un dépeuplement croissant de la périphérie. Si l'on y voit une loi, peu surprenante du reste, qui tient au caractère même de la Communauté telle qu'elle existe aujourd'hui, on est en droit de nourrir de sérieuses inquiétudes pour l'avenir des pays candidats.

16. Le fonctionnement actuel de la Communauté se caractérise d'une part par un abandon presque total des principes de l'économie de marché dans le domaine agricole et, d'autre part, exception faite de la sidérurgie, d'une politique marquée de non-intervention dans les autres domaines économiques. Jusqu'à présent, la politique régionale et la politique sociale de la Communauté n'ont été que des instruments insignifiants pour la correction des effets de la politique agricole sur la répartition des revenus. Le Conseil a constamment fait obstacle à toutes les tentatives visant à mettre en oeuvre, ne fût-ce que l'esquisse, d'une politique européenne adéquate dans le secteur de l'industrie et de l'emploi, qui fasse pendant à la politique agricole commune. Ce

laissez-faire en matière de politique industrielle a accéléré l'internationalisation de l'industrie européenne, de sorte que l'influence des gouvernements nationaux dans le domaine de la politique économique s'en est trouvée sensiblement réduite. Quel peut être l'effet de budgets nationaux établis en fonction de la conjoncture, par exemple en Allemagne, si une grande partie des emplois de l'industrie sont tributaires de la demande extérieure ? En définitive, il en résulte, en raison de la non-intervention de la Communauté dans le domaine de la politique économique, un accroissement du laissez-faire et un affaiblissement de la politique nationale de l'emploi. Les taux de chômage " enregistrés en Europe mettent en lumière des conséquences dont on déguise trop aisément l'origine sous le couvert de la "crise économique mondiale".

IV Conclusions

17. Pour les socialistes de la Communauté, l'octroi d'une aide économique efficace aux pays du sud de l'Europe constitue un élément essentiel de la politique européenne. Le SPD a traduit cet objectif sur le plan concret en proposant un programme de solidarité au profit de l'Europe méridionale, auquel se heurte avant tout le strict monétarisme de la République fédérale. Mettre un terme à la migration des travailleurs et investir là où sont les chômeurs, telle est sa devise !

18. Dans le même temps, toutefois il s'avère aussi que la stabilisation du développement industriel des pays de la Communauté suppose un démarrage de la demande dans les pays qui sont au seuil de la société industrielle, comme c'est précisément le cas des pays candidats, et qui ont de grandes capacités de développement pouvant être mises à profit à brève échéance. Cette situation renforce la position de ceux qui réclament un encouragement actif des régions périphériques de la Communauté.

19. L'adhésion des trois pays candidats donne encore plus d'acuité au problème politique essentiel de la Communauté, à savoir la disparité croissante entre riches et pauvres, et elle renforce le rôle des pays pauvres de la Communauté, dans la mesure où ils se comporteront de manière solidaire. La Communauté ne supportera l'élargissement et elle ne survivra que si elle devient instrument d'une politique européenne dans le domaine de l'économie et de l'emploi.

20. Les socialistes d'Europe considèrent que l'élargissement leur donne pour mission d'amener la Communauté dans cette voie. En fait, il s'agit de mettre d'abord à la disposition des pays candidats des crédits d'une ampleur suffisante. Il appartiendra alors aux organisations de travailleurs de ces pays de faire en sorte que ces crédits contribuent à financer, de manière rationnelle et responsable, des programmes nationaux de développement régional. A cet égard, des alliances entre les travailleurs et la classe moyenne sont possibles. De même dans les grands pays industriels, les répercussions sur l'emploi et les débouchés, qui sont liées au coup de fouet donné à l'économie des pays du sud, offrent des possibilités d'alliances politiques significatives. Ce n'est pas un hasard si le CDU/CSU reprend à son compte aujourd'hui l'idée d'un plan Marshall pour le Sud de l'Europe, défendue depuis longtemps par le SPD. On ne peut que s'en réjouir. En effet, l'imposition de ces conceptions se heurte à de fortes oppositions. Elles sont surtout le fait des bureaucraties nationales préoccupées par la satisfaction d'intérêts budgétaires à court terme, lesquels influencent aussi les gouvernements démocrates-sociaux.

21. Par conséquent, la question n'est pas de savoir s'il faut dire oui ou non à l'élargissement. Les trois pays n'ont pratiquement d'autre solution que d'adhérer à la Communauté et on ne peut s'opposer à leur souhait, en dépit des nombreuses réserves fondées qui pourraient peut-être être formulées à cet égard. Mais il s'agit de lier cet élargissement à la poursuite du développement de la Communauté. La crise de la Communauté en tant que système défectueux de gestion agricole constitue à cet égard un point de référence. Mais ce qui importe surtout, c'est de ne pas laisser à la diplomatie secrète des bureaucraties le soin de négocier les conditions d'adhésion. La politisation progressive de cet élargissement de la Communauté suppose toutefois que les organisations nationales de travailleurs, les partis et les syndicats prennent enfin conscience de l'importance de ces événements européens. C'est là que le bât blesse.